

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	15^{ème}
Nom de site	ZOLA	Numéro	7510058051
Adresse du site	19-23, rue de l'Église	Hauteur	R+7 (22.30m)
Bailleur de l'immeuble	Social : Seqens	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	26/01/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	30/01/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	26/03/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 140°, 230° et 340°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 140° <4V/m - 230° <4V/m - 340° <4V/m 5G (3500) : 140° <5V/m - 230° <5V/m - 340° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 24.85m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 25.48m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

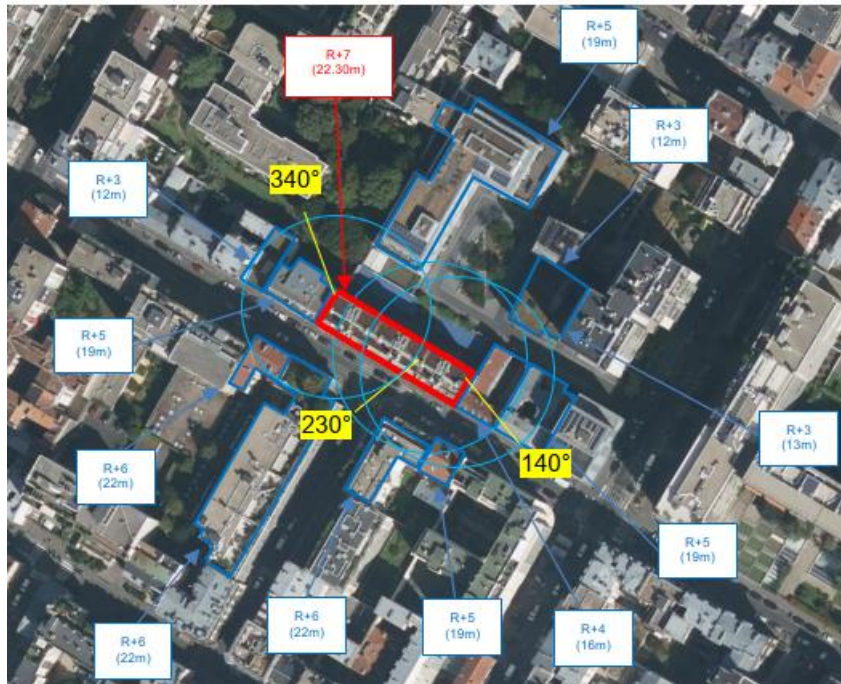
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
EHPAD CASVP HUGUETTE VALSECCHI	14 RUE MARIE SKOBTSOV 75015 Paris	12 m	NON	49m	1.65 V/m
Micro-crèche Myosotis	77 rue de Lourmel 75015 Paris	7 m	NON	98m	0.47 V/m
Crèche Crèche Violine	98 rue de Lourmel 75015 Paris	7 m	NON	92m	0.07 V/m
Crèche Meli Melo	20 Rue Marie Skobtsov 75015 Paris	7 m	NON	27m	1.97 V/m
Crèche ProSitting	10 Rue de l'Église, 75015 Paris	7 m	NON	29m	0.84 V/m
Joséphine Garde D'enfants	8/10 Rue de l'Église, 75015 Paris, France	7m	NON	20m	0.20 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 140°	Azimut 230°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	21.5 m	21.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. Azimut 340°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

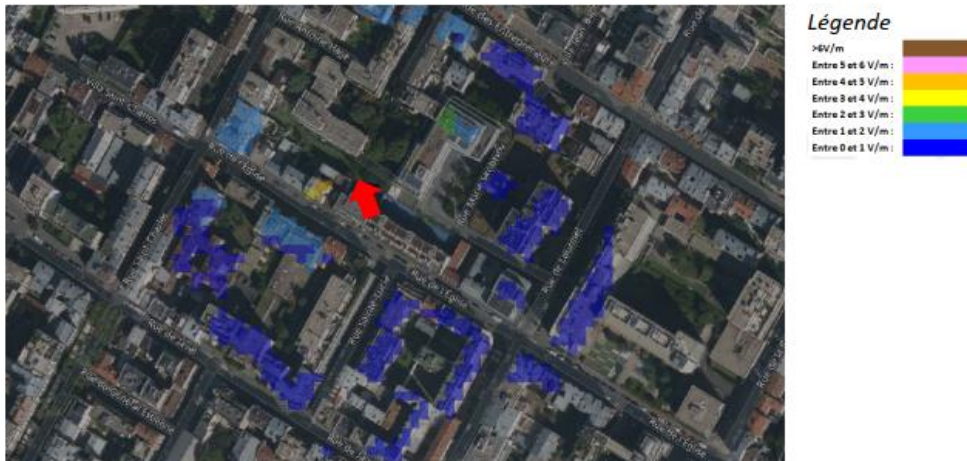
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 140°	Azimut 230°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	21.5 m	21.5 m	21.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimut 340°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Azimut 140° :



Azimut 230° :



Azimut 340° :

